



vignette_et_vos_archives_commune.jpg © Archives départementales du Bas-Rhin.

Archives communales déposées

Les communes peuvent choisir de déposer leurs archives, principalement les archives anciennes, aux Archives départementales qui en assurent la conservation et la mise en valeur. Elles sont alors communiquées en salle de lecture des Archives départementales.

Les dépôts d'archives communales sont réalisés à l'initiative des communes, ils ne sont pas systématiques. La [table des archives communales déposées](#) permet de vérifier le nom des communes ayant déposé leurs documents auprès des Archives départementales du Bas-Rhin.

Les [instruments de recherche des archives communales déposées](#) sont disponibles au nom de chaque commune.

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

